

nation qui saura la première ouvrir la voie et relier l'avenir à l'impérissable passé acquerra de ce chef une gloire éminente.

VERS LA CHEVALERIE

« Ils ne traitent aucune affaire publique ni particulière sans être armés ; mais nul Germain ne porte les armes que la cité ne *l'en ait reconnu capable*. Alors un des chefs ou le père du jeune homme ou un de ses parents le décore en pleine assemblée de la framée et du bouclier. C'est là sa robe virile; ce sont là ses premiers honneurs ; auparavant il était membre d'une famille, il devient membre de l'État. Une naissance illustre ou les services éclatants d'un père donnent à quelques-uns le rang de prince dès la plus tendre jeunesse ; les autres s'attachent à des chefs dans la force de l'âge et dès longtemps éprouvés; et ce rôle de compagnon n'a rien dont on rougisse. Il a même ses distinctions réglées sur l'estime du prince dont on forme la suite. Il existe entre les compagnons une émulation singulière à qui tiendra la première place auprès de son prince, entre les princes à qui aura plus de compagnons et les plus courageux. C'est la dignité, c'est la puissance d'être toujours entouré d'une jeunesse nombreuse et choisie; c'est un ornement dans la paix, un rempart dans la guerre. Et celui qui se distingue par le nombre et la bravoure de son escorte devient glorieux et renommé, non seulement dans sa patrie mais encore dans les cités voisines ».

Ces lignes de Tacite résument par avance toute la chevalerie. L'institution pourra évoluer, se compliquer, de civique devenir purement militaire et de militaire quasi religieuse ; elle pourra se corrompre et tomber en décadence; son principe essentiel n'en demeurera pas moins identique ; ce sera toujours la remise solennelle des armes viriles au jeune homme, une préparation et une sorte d'examen. Notons que le service militaire tel qu'il est organisé parmi les nations modernes, et tel aussi que le connurent bon nombre de nations anciennes, diffère totalement de la chevalerie. On procède aujourd'hui comme hier à des levées d'hommes dont aucun effort préalable n'est réclamé. Il ne leur est demandé

que d'être valides et suffisamment robustes. L'épreuve instituée à l'entrée de la chevalerie revêtait, au contraire, l'aspect d'une sorte de « baccalauréat » qu'on pourrait appeler musculaire, tant la culture musculaire servie par les qualités morales y jouait un rôle prépondérant.

Tout examen de cette sorte suppose une préparation, un entraînement. En effet, on se *préparait* à la chevalerie avec méthode et persévérance. Ainsi naquit — il est permis de le prétendre — la « gymnastique utilitaire » laquelle apparaît, dès lors, comme une invention d'autrefois simplement rajeunie pour servir à des besoins nouveaux. Très utilitaires étaient les exercices auxquels se livrait la jeunesse en ce temps-là et très « débrouillards » les sujets qui affrontaient le baccalauréat dont nous venons de parler. Quels étaient donc ces exercices ? Il ne sera pas sans intérêt de les passer brièvement en revue.

Le petit garçon féodal (il ne faut pas prendre cette expression au pied de la lettre, car on ne doit pas oublier que la chevalerie se conférait aussi à des « villains », mais il va de soi que les fils du seigneur avaient plus de facilités pour se préparer à cette carrière-là que les autres chez qui un instinct très puissant devait suppléer à tous les avantages qui leur faisaient défaut), le petit garçon féodal donc faisait avant tout connaissance avec le cheval. « Dès que ses petites jambes le permettaient, a écrit M. Léon Gautier dans son savant ouvrage sur la chevalerie, on juchait l'enfant sur une de ces énormes bêtes, sur un de ces gros chevaux entiers qu'affectionnaient nos pères. Le petit ne tardait pas à prendre son assiette sur la croupe immense, s'y tenait droit et raide, écoutait gravement les leçons qu'on lui donnait, frappait de ses pieds le flanc rebondi de l'animal ; puis, hop ! hop ! se mettait un jour à galoper bravement. Avant sept ans, c'était fait ». Un vieil auteur le dit textuellement : « Quand ils ont cinq ans, si les font chevauchier et quant ils en ont sis, bien galopent destrier ».

De sept à quinze ans, le futur héros s'adonnait à l'escrime et à la chasse. L'*escrime* revêtait des formes multiples. Alors comme de nos jours on s'y livrait avec des armes très différentes ; l'épée, la lance et le bâton étaient les principales. L'épée, est-il besoin de le rappeler, pesait lourd et les finesses auxquelles nous nous plaignons n'eussent pas été de mise. La lance avait les préférences de la jeunesse car c'était par excellence l'arme du combat équestre.

Mais il était sage d'apprendre aussi le bâton pour le cas où, démonté. et désarmé, on se verrait dans l'obligation de se servir d'un pieu quelconque et de s'en faire une massue. Là s'arrêtait naturellement l'utilitarisme de la chevalerie. La boxe eut été de nul secours. Comment boxer efficacement avec les lourdes armures dont chacun était revêtu? La lutte corps à corps se réduisait elle-même à une poussée dont le poids seul déterminait l'issue. Personne ne connaissait alors les secrets du jiu-jitsu et, les eût-on connus, que sans doute ils n'eussent pas paru de nature assez noble pour être employés.

L'enfant commençait à chasser dès l'âge de sept ans. L'industrie de ce temps fabriquait certainement de petits arcs et de petites flèches à l'usage des apprentis chasseurs. Il existait des maîtres, des professeurs de chasse. Le 'cours se divisait naturellement en deux parties : la vénerie et la fauconnerie. Cette dernière partie n'était pas la moins compliquée ; il fallait tenir l'oiseau, l'appeler, le faire voler, le bien nourrir... — Un long temps se passait avant que l'élève soit en mesure de s'écrier fièrement comme le jeune Huon de Bordeaux : « Je sais muer les éperviers; je sais chasser le sanglier et le cerf; je sais sonner du cor quand j'ai tué la bête et donner la curée aux chiens ». Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces sports, nous réservant d'y revenir à l'occasion. Suivons plutôt rapidement le futur chevalier dans sa carrière. Le voici devenu « écuyer ».

Le sens de ce mot ne s'est pas précisé de bonne heure. L'institution qu'il désigne par contre est fort ancienne et nous la voyons esquissée dans le passage de Tacite cité plus haut. Il s'agissait de l'apprentissage par lequel devait en général (les exceptions bien entendu faisaient nombre) passer le jeune garçon afin d'avoir enfin le droit de ceindre l'épée. Cet apprentissage lui venait du seigneur au service duquel il entrait. Comme on était armé chevalier d'ordinaire entre quinze et vingt et un ans, il est facile de supputer l'âge moyen des écuyers en observant toutefois que les forces physiques eussent été insuffisantes au-dessous de douze ou treize ans. Les corvées en effet étaient rudes et multiples et rappellent la vie de caserne. A la guerre ou en duel, l'écuyer devait se tenir derrière le chevalier dont il portait l'écu; c'est lui qui avait soin des armes; à lui de les entretenir en bon état, bien « taillantes et luisantes ». Mais on ne peut toujours se battre et, au château, bien humbles Otaient parfois les occupations du da-

moiseau. Dans la *Légende des Siècles*, Victor Hugo raconte la visite d'un cheik arabe au Cid Campeador qu'il trouve prosaïquement occupé à étriller son cheval, brossant, lavant, « faisant ce qu'il sied aux écuyers de faire ». L'écuyer levé dès l'aube passait d'abord par le service de l'écurie, par le « pansage »; on lui confiait souvent le soin de dresser les jeunes chevaux. Puis il se rendait au lever du seigneur. pour l'aider; puis il allait encore au devant des hôtes attendus pour les désarmer, les conduire à leur chambre et s'occuper de leurs montures. A table il tranchait les viandes et versait le vin. Aux tournois il criait le nom du maître et gardait ses armes de rechange. En voyage, il veillait sur ses bagages. La nuit venue, c'était encore l'écuyer qui devait faire la ronde finale et donner à l'écurie un dernier coup d'œil.

Les rites pour l'entrée dans la chevalerie, pour l'« adoubement » varièrent sensiblement d'un siècle à l'autre. Ils furent d'abord essentiellement militaires et empreints d'une austère simplicité. C'était vraiment cette « remise des armes » décrite par Tacite. Plus tard vinrent la *colée* et le petit discours. La colée fut un coup de paume asséné sur la nuque et souvent avec toute la force dont étaient capables les hommes vigoureux de cette époque éprise de muscularisme. L'adoubé mettait sa gloire à subir ce horion sans être renversé et, autant que possible, sans chanceler. De nos jours, pour parler le langage des salles de boxe, on dirait qu'il s'agissait a d'encaisser » le coup joliment. Quant au discours, il était bref et concis. On le résumait en ces mots significatifs : Sois preux. Cela exprimait tout. Certains pourtant en disaient davantage : témoin ce chevalier qui recommandait à son neveu de « bien éperonner son cheval, d'honorer les nobles chevaliers et de donner aux pauvres ». Déjà une préoccupation d'ordre quasi-religieux se manifeste dans ces paroles. Elle ne tarda pas à se faire jour plus ouvertement et l'adoubement devint presque liturgique. La « veillée des armes » marqua cette évolution. Comme la célébration des grandes fêtes ecclésiastiques était souvent précédée de veillées semblables, on ne saurait s'étonner que l'idée en soit venue à nos ancêtres. Dans la déposition des armes sur l'autel, il faut voir également l'extension d'un usage antique ; l'on plaçait ainsi sur la pierre sacrée les chartes contenant des promesses et des engagements solennels. Enfin la bénédiction de la lance et de l'épée apparurent comme une conséquence naturelle du mouvement qui rapprochait de plus en plus la chevalerie de l'Église.

Mais toutes ces modifications n'enlevaient rien au cachet sportif de l'adoubement. Une fois accepté par ses pairs dans leurs rangs, il demeurait entendu que le jeune chevalier devait faire ses preuves devant le public et montrer à tous de quoi il était capable. Toutes les cérémonies, veillée des armes, bain, messe et bénédiction achevées, le candidat était revêtu de ses armes. Des chausses de fer enveloppant ses jambes, les deux éperons dorés fixés à ses pieds, on lui passait le haubert et on le coiffait du heaume. Le haubert était une chemise de mailles que l'homme de guerre portait sur ses autres vêtements (braies, chemise de toile et bliaut). Supposez une sorte de jersey rude et serré s'arrêtant aux genoux, fendu devant et derrière et muni d'un capuchon semblable lequel enserrait toute la tête et n'y laissait de visible que les yeux, le nez et la bouche. Le heaume était un casque généralement conique bordé d'un cercle richement ornementé et muni à sa partie inférieure d'une pièce quadrangulaire nommée nasal destinée à protéger le nez et propre à faire loucher le regard. Rien de moins pratique et de plus laid que ce costume, il ne restait plus qu'à ceindre l'épée et à donner la colée à l'adoubé. Désormais il était chevalier, alors les chevaux entraient en scène.

Chaque chevalier nouvellement intronisé devait abattre la « quintaine ». Mais avant tout les regards se posaient sur lui pour savoir comment il se mettrait en selle. Grande question. Ne pas toucher l'étrier était considéré comme l'exploit désirable et la plupart tenaient à s'en montrer capables. A vrai dire, la chose n'eut pas été difficile sans le costume encombrant, sans le casque lourd et l'épée encore inaccoutumée. Cela seul donnait une réelle valeur au bond léger par lequel le jeune homme réussissait à enfourcher gracieusement sa monture. Aussitôt on lui apportait son écu, l'immense écu cambré capable d'abriter un homme et aussi sa lance longue de huit pieds. Après un temps de galop accommodé de quelques prouesses techniques, demi-tours, voltes ou arrêts brusques, il lui restait à démolir le curieux échafaudage appelé quintaine. C'était une sorte de poteau revêtu, en général, de deux hauberts et protégé par deux écus. Se précipiter contre cet ennemi figuré et lui porter au passage un coup violent susceptible, en tous cas, de trouer les écus et les hauberts et, si passible, de renverser le poteau, tel était le but de la chevauchée ultime. Tout le monde n'y réussissait pas ; tous n'étaient pas « heureux à la quintaine » ; mais comme l'assistance, et en particulier les parrains

du jeune chevalier, attachaient une grande importance à ce qu'il y réussît, on devine que ce dernier n'avait garde d'affronter l'épreuve sans s'y être longuement préparé.

En secret, très certainement, il avait dressé des quintaines rudimentaires et s'était jeté dessus avec des lances improvisées. Il lui était arrivé de manquer son coup et de choir de sancheval, de taper maladroitement et d'en éprouver une vive douleur à l'épaule... — puis peu à peu l'adresse était venue et, un peu de chance aidant, il se sentait apte à réussir son « bachot ». Très utilitaire, on ne saurait trop le répéter, ce bachot-là, en un temps où l'adversaire armé et monté constituait, non pas une conjecture hasardée mais la probabilité la plus fréquente. Ainsi les exigences de l'époque tendaient-elles à la formation d'un « débrouillard » énergique, calme et avisé, prompt à l'attaque et solide à la défense. Voilà à quoi tendait techniquement la chevalerie.

CHRONIQUE DU MOIS

L'AVIRON

Le signal annuel de la réouverture de la saison d'aviron est donné par la célèbre course à huit rameurs qui se dispute sur la Tamise entre les équipes rivales des universités d'Oxford et de Cambridge. Elle s'est courue cette année pour la soixante-cinquième fois. On l'inaugura en 1829 mais jusqu'en 1856 il y eut quelques interruptions ; depuis 1856, la tradition n'a plus été suspendue. Oxford gagna trente-quatre fois ; son succès récent porte à trente le nombre des victoires de Cambridge; en 1877, il y eut match nul. Le parcours est compris entre le pont de Putney et l'écluse de Mortlake proche de Londres, sur une distance de 6.850 mètres à peu près. Le meilleur temps a été de dix-huit minutes quarante-sept ; Cambridge et Oxford l'ont toutes deux réalisé tour à tour. Comme d'habitude, les journaux anglais — et non point seulement les journaux spéciaux mais les grands quotidiens également, car la nation entière se passionne pour cet événement sportif, — ont publié les poids des équipiers. Poids très